

A.D.A.P.G.V. 86



RAPPORT D'ACTIVITE 2018

Assemblée générale du 11 Juin 2019



**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE
POUR L'ACCUEIL
ET LA PROMOTION
DES GENS DU VOYAGE**



Adapgv 86

Site internet

<http://adapgv86.centres-sociaux.fr>



Table des matières

RAPPORT MORAL 2018 présenté par la Présidente	3
VIE DE L'ASSOCIATION	4
TYPOLOGIE DES FAMILLES	5
PILOTAGE DU PROJET SUR LES TERRITOIRES	6
ACCUEIL – SERVICE POSTAL	7
ACCÈS AUX DROITS	8
CULTUREL	9
INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE	10
FAMILLE	11
ÉDUCATIF	13
SANTÉ	14
HABITAT	15
AIRES D'ACCUEIL – GRAND PASSAGE - MÉDIATION	16
RAPPORT FINANCIER présenté par le Vice-Président aux affaires financières	17
ORIENTATIONS 2019	23

1

RAPPORT MORAL 2018 présenté par la Présidente

Une page se tourne, une nouvelle page est à écrire.

Le **projet associatif** de l'ADAPGV 86, retravaillé avec le DLA achevé en 2018, a été renforcé par le changement de forme de la gouvernance et l'implication progressive des Voyageurs. Le travail de réflexion engagé par tous (salariés, bénévoles et usagers) pour le renouvellement des projets sociaux 2019-2022 auprès de la CAF a nécessité un long travail d'explication et de communication auprès de tous les partenaires. Les 3 orientations du projet associatif permettent aux 2 centres sociaux et à l'espace de vie social itinérant (EVSI) représentant les structures socio-culturelles spécifiques pour les voyageurs poitevins, d'affirmer leurs missions.

L'**investissement des salariés et des bénévoles** a été remarquable de courage et de volonté, continuant à mener les actions engagées dans le respect et la dignité. Nous remercions aussi les partenaires qui ont soutenu nos actions.

Rappelons que six salariés nous ont quittés l'an passé. Deux salariés ont subi le non-renouvellement des financements alloués à leur mission et quatre ont poursuivi le travail de la gestion des aires d'accueil dans l'entreprise prestataire choisie par Grand Poitiers. Nous les remercions d'avoir marqué l'association par leurs actions et nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs parcours professionnels.

La reconnaissance digne n'est pas une expression surannée si on la regarde par le prisme de l'**habitat** ou encore de la **précarisation**.

Le nouveau **schéma départemental** aurait dû tendre vers des évolutions significatives adaptées à la population poitevine, nous prendrons la mesure de nos inquiétudes sur les modalités opérationnelles et les bénéfices pour la population dès le début de son application.

En 2017, nous nous réjouissions de la mise en application de la loi Egalité-Citoyenneté rendant légale la libre circulation en France des Gens du voyage français. Très vite, la très rétrograde **loi Carle**, en 2018, a durci les sanctions relatives aux stationnements illicites, accentuant de fait la précarisation des familles. En 2019, l'association interpelle **les parlementaires** sur ce sujet afin de prendre en compte la situation des familles poitevines dans le contexte de la culture d'accueil

depuis la 2nde guerre mondiale dans notre département.

2019 va permettre de travailler plus particulièrement la **médiation dans le domaine de la santé** grâce à un travail partenarial avec l'ARS, **un pôle jeunesse** va aussi voir le jour dans chaque centre social. Ces nouvelles actions montrent également que l'association a su rebondir et trouver un nouvel essor.

L'**aide à la dématérialisation** pour les démarches administratives, le **diagnostic de territoire** pour l'extension de notre intervention sociale dans le Haut-Poitou sont autant de nouvelles missions que l'association souhaite développer du fait des besoins identifiés, avec des partenaires engagés et de nouveaux bénévoles qui nous rejoindront afin de continuer à réfléchir à plusieurs.

Avec l'aide de l'association, l'**émancipation des Voyageurs** est visible par l'investissement de quelques-uns dans des travaux et des représentations institutionnels : Commission Nationale Consultative, Conseil d'administration de l'association, groupes de travail thématiques, groupe de travail pour le schéma départemental... Autant d'interventions, relayées par les médias, qui participent à la reconnaissance citoyenne des Voyageurs poitevins et de l'implication de l'ADAPGV 86 auprès des instances départementales, régionales et nationales.

Le travail sur le **devoir de mémoire** a commencé en 2016 avec la commémoration à Montreuil-Bellay sous la présidence Hollande, il continue avec le recueil de témoignages audios et vidéos des familles de Voyageurs poitevins ayant connu l'enfer de l'internement dans les camps français durant la 2^{ème} guerre mondiale. Par leur conservation aux Archives Nationales, ils feront partie intégrante du **patrimoine français**. Ce projet conduit par Ilsen ABOUT, historien-chercheur au CNRS, est soutenu par la DIHAL¹. La commission culture de l'association accompagne pas à pas les familles dans le respect du souvenir très douloureux et de son empreinte intergénérationnelle.

Agir pour une reconnaissance citoyenne et réciproque n'est pas seulement l'affaire de notre association, mais un projet sociétal élargi au contour de la Vienne à la condition que vous, partenaires, vous vous engagiez à nos côtés **pour** cette réciprocité !

Isabelle TANCHÉ

¹ Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement

2

VIE DE L'ASSOCIATION

HEURES TOTALES DE BENEVOLAT
+ DE 600 H !

Instances auxquelles l'ADAPGV 86 participe

- Commission consultative des Gens du Voyage
- FNASAT (conseil d'administration, commission santé, dématérialisation et habitat, logiciel Winlis)
- FCSV (conseil d'administration, groupe Direction, référents familles)
- Membre comité technique PDI, PDALPD, EMPP.
- Contribution au réseau Nouvelle-Aquitaine des associations adhérentes à la FNASAT
- Membre du CRHH au titre des associations Gens du Voyage de Nouvelle-Aquitaine
- Membre du conseil citoyen Poitiers-Beaulieu
- Collège Jean Macé de Châtelleraut (conseil d'administration)

Facebook/Site internet

Presque de 300 abonnés et plus de 210 articles publiés sur notre page facebook. Notre site internet reste quant à lui très attractif avec plus de 7.000 pages visualisées en 2018.

N'oubliez pas que nous possédons un FONDS DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE spécifique à la culture, à l'histoire des Gens du voyage... Il regorge de livres, DVD, documents CD... Il est ouvert à tous, gratuitement !

35 adhérents en 2018 (dont 3 Associations)

Action des bénévoles

- Partenariat Centre Régional Résistance et Liberté : travail de mémoire
- Implication dans les activités éducatives
- Représentation dans les instances officielles
- Mise en place d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) pour la reconnaissance du projet associatif

Un grand merci à tous pour leur disponibilité et leur enthousiasme !

Stages/Emploi

Nos tuteurs ont accueilli 10 stagiaires en 2018 (sur 37 demandes), de filières telles que Conseiller Pénitentiaire, Educateur Spécialisé, animateur, BPJEPS, Economie Sociale et Familiale, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale, Conseiller en insertion professionnelle, Assistante de Service sociale, Gestion administrative.

Nous avons eu 2 postes à pourvoir (ASS sur Châtelleraut et remplacement Animatrice), totalisant 42 candidatures, ainsi que 9 spontanées tout au long de l'année.



Espace de Vie Sociale



CSC Buxerolles



CSC Châtelleraut

3

TYPOLOGIE DES FAMILLES



L'ADAPGV 86 accompagne **960 familles, soit 1.301 adultes et 1.411 enfants.**

Ces familles sont domiciliées dans nos CSC, présentes sur les activités familles et/ou éducatives des CSC, ou accompagnées auprès de l'EVSI ou du Pôle Habitat sur le Département de la Vienne. Les CSC et l'EVSI accompagnent un public diversifié vivant sur les aires d'accueils, des terrains familiaux, en stationnement illicite, de passage ou installé sur le territoire.

NOTRE ANALYSE

Ce que nous pouvons mettre en exergue sur nos 3 structures, c'est que la population que nous accompagnons est une **population jeune**, avec le plus souvent des **enfants à charge** et **bénéficiaire des minimas sociaux**. Le nombre de **travailleurs indépendants** (plus de 260 personnes sur notre territoire d'intervention) est en augmentation avec des activités de forains, marchands ambulants, achat-revente de métaux, prestations de service.... Cependant, leur activité ne leur permet pas, pour la plupart, de sortir du dispositif RSA. Leur accompagnement spécifique reste un axe important de notre activité.

Nous constatons aussi que nous rencontrons de **plus en plus de personnes âgées**, pourtant beaucoup moins nombreuses comparées à la moyenne nationale (une mortalité plus précoce chez les Voyageurs). La création de 2 postes de Médiatrices en santé devrait mettre en évidence cette problématique au cours des prochaines années.

Ces éléments d'analyse nous permettent d'affirmer qu'il est primordial de développer les axes de la petite enfance, de la jeunesse et une prise en compte des personnes vieillissantes au sein de nos actions.

Animation globale

- Groupe de coordination interne et réunions d'équipe
- Groupes de travail de la FNASAT et de la FCSV
- Poursuite et développement du réseau partenarial
- Accueil et/ou accompagnement des bénévoles et stagiaires
- Evaluation et renouvellement des projets sociaux...
- Participation au DLA (Dispositif Local d'Accompagnement)
- Schéma départemental d'accueil et d'habitat des Gens du voyage



Réunion de travail sur les Projets sociaux



Conférence des partenaires

Scolarisation

- Accompagnement à la scolarité
- Coordination du dispositif CLAS
- Médiation scolaire
- Partenariat avec l'Education nationale
- Rencontre avec les enseignants....

Election de domicile

- Entretiens et réponses pour les demandes d'élection de domicile ou leur renouvellement, avec leur suivi
- Participation au schéma départemental de la domiciliation
- Lien avec le réseau...

Médiation / Aires d'accueil et grands passages

- Participation aux cafés-rencontres organisés lors des grands passages
- Point mensuel avec GP et CAGC et en interne avec nos équipes
- Participation aux Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- Bilan des médiations...
- Participations aux réunions d'organisation des grands passages



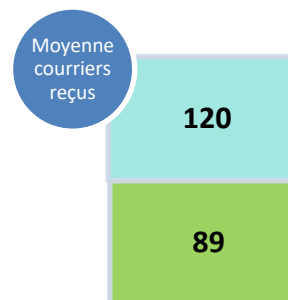
Aire de grand passage Poitiers

L'ADAPGV 86 et ses membres se sont interrogés et ont interrogé leurs partenaires afin de définir leur périmètre d'intervention en lien avec les nouveaux périmètres des EPCI. Cet enjeu questionne nos modalités d'intervention, la réorganisation de nos structures et les missions confiées. Il est nécessaire de collaborer avec les EPCI pour fonder un projet de territoire. Cette collaboration permettra de voir aboutir des nouveaux projets sur Mirebeau, le Lençloîtrais. A l'inverse, cela suggère que l'EVS I n'intervienne plus sur Chauvigny. Nous nous interrogeons toujours sur le maintien d'une action sur ce territoire. Nous espérons qu'en 2019, nous puissions voir apparaître de nouveaux projets.

5 ACCUEIL – SERVICE POSTAL

C'est un secteur primordial au sein du centre social ; il s'agit de la 1^{ère} porte vers l'accès aux droits pour les voyageurs et c'est un service transversal et incontournable du centre social. Accueillir le public c'est :

- Permettre aux familles de recevoir leur courrier conformément à la législation en vigueur et donc d'accéder à leurs droits
- Gérer le service postal : accueil téléphonique et physique, application du règlement intérieur et mise à jour des dossiers et outils de suivi
- Orienter les familles vers les services compétents
- Accompagner le public à travers l'explication et/ou l'instruction des formulaires administratifs, des prises de contact avec les administrations...

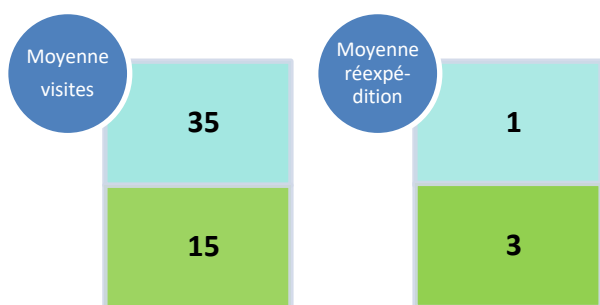
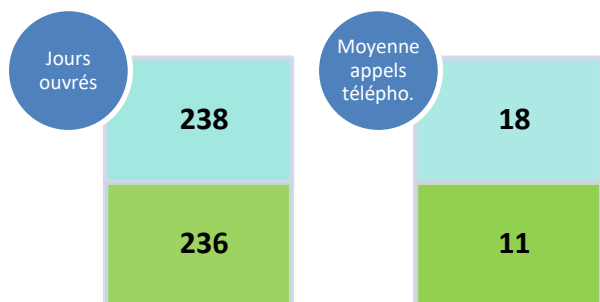


L'accueil de nos CSC est également l'endroit où nous affichons des informations diverses : activités proposées par nos partenaires locaux, en lien avec les loisirs, l'emploi, la santé...

Nous y faisons bien sûr la promotion de nos activités, ainsi que de notre site internet et de notre page Facebook.

Nous exposons régulièrement des photos ou des réalisations faites par les participants à nos animations...

Il est à noter que nous avons quasiment atteint le seuil de domiciliations de nos 2 CSC. Seuil que nous nous sommes fixés pour un accompagnement correct des familles par nos salariés (moyens humains). Cela crée des difficultés pour les personnes souhaitant se domicilier.



Perte de 2 emplois d'agent d'accueil à Buxerolles (20h) et Châtelleraut (27h). Cela complique considérablement le bon fonctionnement du service et la qualité de l'accueil, malgré toute notre volonté. Nos services arrivent à saturation au vu du nombre de personnes domiciliées.

CSC
GRAND
CHATELL.

CSC
GRAND
POITIERS

EVS
ITINERANT

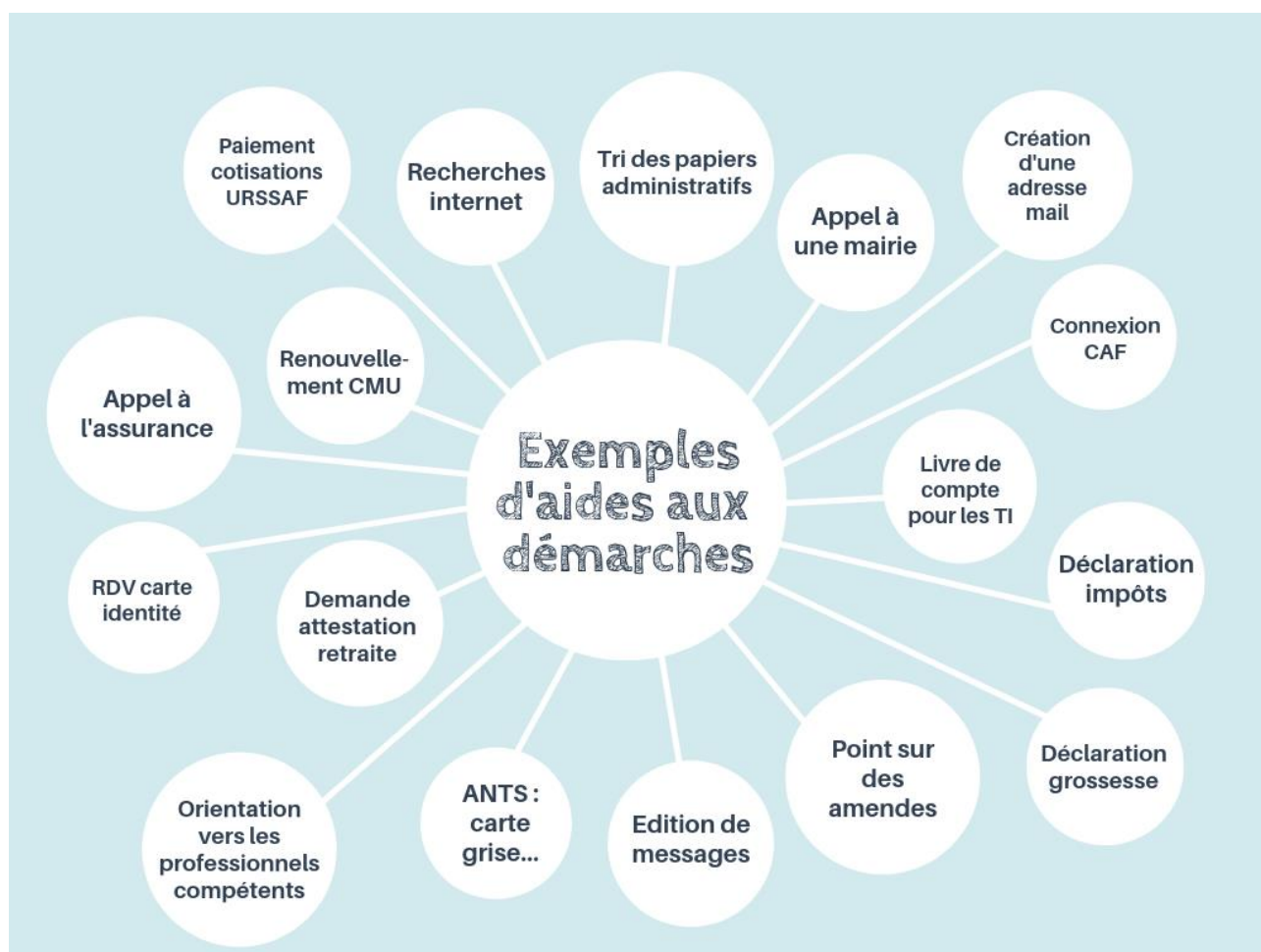
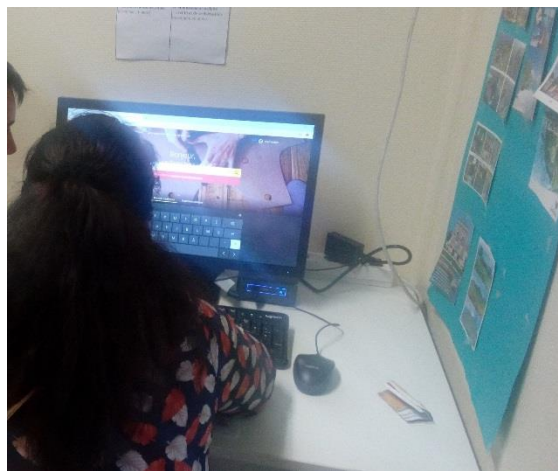
STRUCTURES DE L'ADAPGV



6 ACCÈS AUX DROITS

Garantir l'accès aux droits est un axe important et transversal de notre activité. Cela commence par disposer d'une adresse stable où recevoir son courrier en toute sécurité. Ensuite si besoin, nous apportons une aide à la lecture et à la compréhension du courrier. Cet accompagnement est complété par une aide aux démarches administratives lors de moments dédiés, dans un bureau spécifique ou sur les lieux de vie.

Ce service répond à un véritable besoin des familles et est très sollicité par nos usagers car il concerne bien des aspects de leur vie : la santé, l'activité économique... sujets qui les préoccupent et face auxquels souvent, avec la dématérialisation grandissante, ils se sentent démunis. Dans le cadre de la dématérialisation, il nous a fallu modifier nos postures et nous former (Emmaüs Connect) afin d'accompagner au mieux ce public en grande précarité numérique. Sur ce point précis, nous mettons en place un accompagnement vers la dématérialisation afin de les y aider, ainsi que l'installation d'un poste informatique en libre-service dans nos 2 CSC. Cela permet aux usagers les plus autonomes d'effectuer leurs démarches seuls. Les moins autonomes sont pris en charge par les professionnelles (selon leur disponibilité).



7 CULTUREL

Les actions culturelles et de promotion sont incontournables au sein de nos structures, avec encore plus d'impact quand elles sont co-organisées avec d'autres acteurs locaux, de manière à provoquer la mixité des publics. La mobilisation des Voyageurs reste compliquée et demande de l'anticipation, mais des actions voient le jour et fonctionnent :

Accompagnement de 2 jeunes musiciens animant l'inauguration de la Quinzaine de lutte contre les discriminations à Poitiers

Projection du documentaire "Rencontre en Nomadie" suivie d'un débat en présence de Milo DELAGE, en partenariat avec le cinéma Les 400 coups avec 70 participants

Travail d'une bénévole sur le recueil de récits de vie



Fête de quartier de Beaulieu

Quinzaine de lutte contre les discriminations, avec entre autre un atelier cuisine pour l'inauguration qui a attiré presque 70 Voyageurs

Différentes soirées sur l'histoire, la culture, le statut juridique des gens du voyage ont mobilisé plusieurs familles poitevines (une vingtaine)

Interventions dans les écoles avec Christophe Bayer et à la médiathèque de la Blaiserie avec Brigitte Roudy autour de leur histoire, leur culture, leur statut...



Participation à la journée des Associations du Civraisien en Poitou

CSC
GRAND
CHATELL.

CSC
GRAND
POITIERS

EVS
ITINERANT

STRUCTURES DE L'ADAPGV



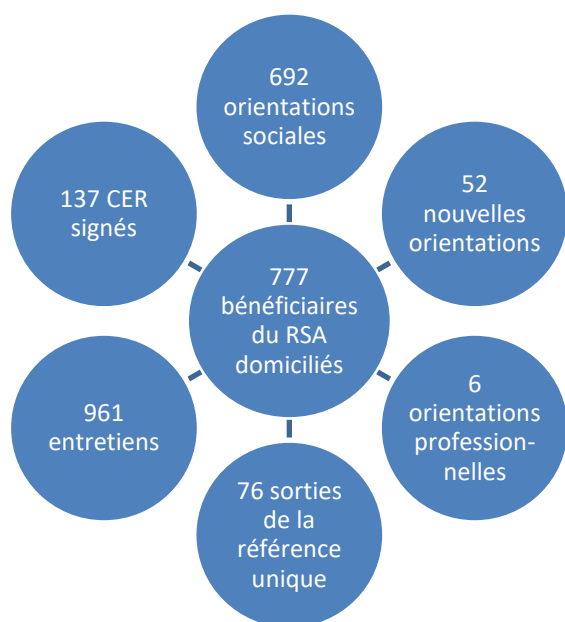
8

INSERTION SOCIALE ET SOCIO-PROFESSIONNELLE

Cette action est menée par 3 Référentes uniques missionnées pour l'accompagnement des Bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAPGV 86.

Cette activité a connu **une réduction du temps de travail** alloué à cette mission, avec un gel de poste pendant 2 mois dû à la non revalorisation de la subvention.

Toutefois, le nombre de bénéficiaires à accompagner est en constante augmentation.



L'activité liée à l'insertion sociale

- L'accès aux droits
 - Informer sur les droits, leurs modalités d'accès, éviter les ruptures de droits
 - Accompagner dans le cadre des démarches numériques
 - Information sur les modalités de déclarations à la CAF, URSSAF...
- La santé
 - Agir pour un accès aux droits permettant une reconnaissance des problématiques de santé
 - Accompagner les aidants familiaux auprès des personnes handicapées ou vieillissantes
 - Agir dans le cadre de la prévention en santé

- Le soutien à la parentalité, la prévention et la protection de l'enfance
 - Favoriser le lien avec la PMI et le soutien à la parentalité
 - Favoriser la scolarisation dès le plus jeune âge et répondre aux besoins exprimés par les enseignants
 - Prendre en compte les questions liées à la prévention et la protection de l'enfance
- Le suivi budgétaire
 - Les contrôles de situations de la CAF
 - La précarité énergétique

L'activité liée à l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires du RSA

- L'activité des travailleurs indépendants
- La formation
- Le salariat

Il y a une interaction, nécessaire à la mission, avec tous les autres pôles d'activité des CSC : la Coordination, l'Habitat, l'Élection de domicile et l'aide aux démarches administratives, la Médiation en santé (avec un projet de poste d'animation enfance-jeunesse).

Articulation de la mission RSA dans les dispositifs d'insertion

- Participation à des instances de pilotage des dispositifs d'insertion (direction)
- Participation à des instances partenariales (ASS)
- Prescriptions vers les dispositifs spécialisés (EMPP, DEFI, accompagnement global)
- Formation/information des professionnelles

Les travailleurs indépendants		
109	130	26 sur les 3 territoires

Les activités les plus rencontrées sont : nettoyage et démaillage des façades, entretien des espaces verts, petits travaux de peinture et de maçonnerie, vente sur marché ou en clientèle, ferraille, vannerie...

9

FAMILLE



Séjour au Parc Astérix
pour 61 personnes

Et l'accompagnement à la fonction parentale :

Présence régulière sur les aires d'accueil de la médiatrice sociale

Atelier papotage sur l'aire d'accueil de Beaulieu : 18 parents

Accompagnement individuel : 25 parents

Temps partagés parents/enfants sur les lieux de vie : 76 enfants et 24 parents différents

Accompagnement des futurs parents et parents de jeunes enfants : 94 participants

Temps partagé parents-enfants : 305 participants

Accompagnement parents d'ados : 143 participants

Et l'accompagnement à la fonction parentale :

Accompagnement des familles lors des orientations en éducation spécialisée : ULIS, IME...

Ateliers parents-enfants : déco de Noël, journées jeux, activités sur l'Aire d'Accueil de Châtelleraut, fabrication de déguisements à La Barque, ateliers cuisine et goûters contés

Animation de l'accueil du Centre social : lieu de rencontres informelles entre les familles, de discussions autour de la santé, l'intergénérationnel, la parentalité...

Café les mardis après-midi; certains co-animés avec la PMI ou autres intervenants

Atelier "autour du livre" tous les mardis matin animé par une bénévole avec 200 participations

Sorties familles sur les 3 territoires : l'Arbreso, l'Île aux géants et Futuroscope : 109 participants.

Départ en vacances : 1 famille.

Et l'accompagnement à la fonction parentale :

Atelier parents/enfants avec les familles Gens du voyage du Vouglaisien : 6 familles.



CSC
GRAND
CHATELL.

CSC
GRAND
POITIERS

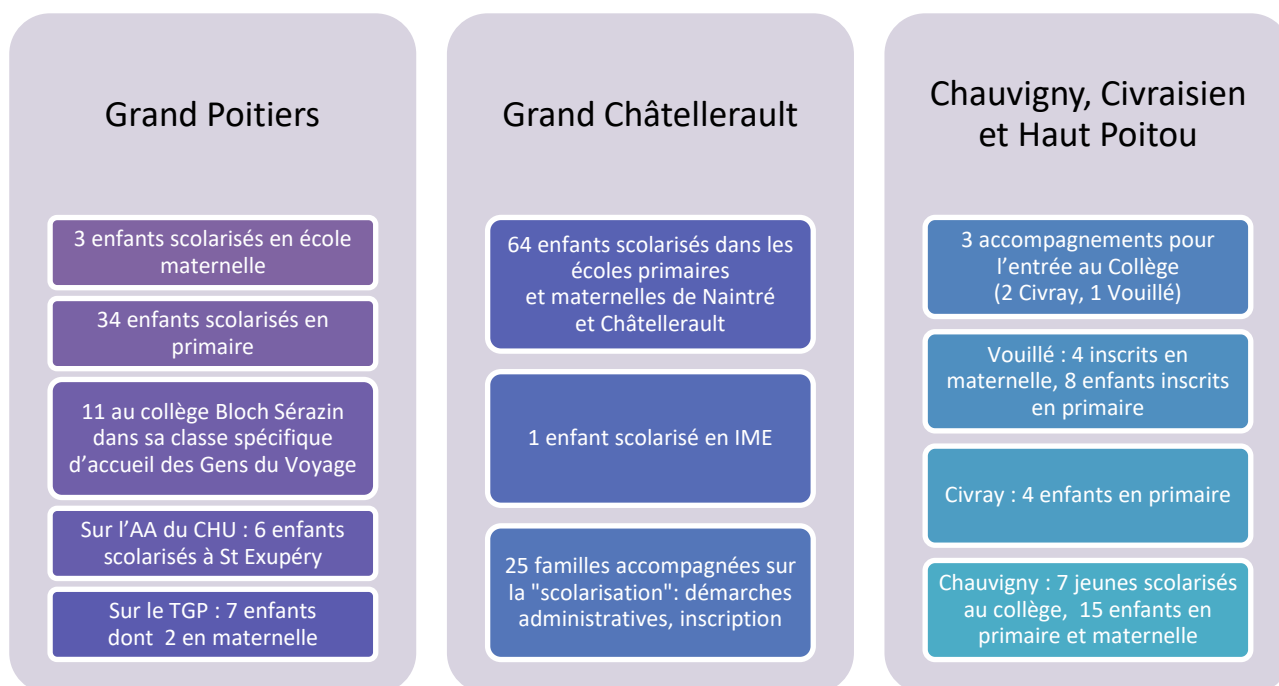
EVS
ITINERANT

STRUCTURES DE L'ADAPGV



SCOLARISATION

La scolarisation des enfants du voyage continue d'évoluer favorablement, même si les difficultés perdurent (absentéisme, des années scolaires écourtées, difficultés d'inscription, passage en secondaire...).



- Participation aux différents temps de travail avec l'Education nationale et les collectivités (PEDT-REP-Rectorat-services éducation-groupe de travail sur l'accueil des enfants de - de 3 ans à Naintré...).
- Points avec les directeurs d'école et principaux de collège de Châtelleraut (Descartes et Jean Macé), Naintré, Vouillé, Civray, Latillé, Poitiers (Beaulieu, France Block Serazin, St Exupéry), Fontaine le Comte, Migné-Auxances...
- Participation au CA du collège Jean Macé.
- Participation aux équipes pluridisciplinaires des écoles Herriot, France Souché et Léo Lagrange de Châtelleraut.



Focus sur le CLAS

1 CLAS à **Naintré** et 3 CLAS à **Châtelleraut** depuis la rentrée 2017.

CLAS à **Chauvigny** : 1^{ère} année d'action 8 séances individuelles et 18 séances collectives. Reconduit pour l'année 2018-2019

Civray et Vouillé : orientation vers les CLAS des CSC du territoire.

3 CLAS sur **Beaulieu et Fontaine le Comte** : projet sur la découverte de la radio et la création d'un micro-trottoir (11 enfants) et 2 ateliers d'écriture dans le cadre de la quinzaine de lutte contre les discriminations (4 enfants) à la médiathèque des Couronneries, partenariat avec l'AFEV.

INSERTION DES JEUNES

Accompagnements divers : ACLEF, Pôle Emploi, Pôle Mobilité, Mission Locale, SIAE, Forum Emploi, rédaction de CV...

ACCES AUX LOISIRS

Sorties Famille : Parc de Saint Cyr

Sorties et animations enfants : Médiathèque à Poitiers, jeux sur l'Aire d'Accueil de Naintré, balade en forêt, participation à Cité Sport, spectacle de Contes, activités manuelles

Activités en lien avec le réseau

Co-animation pour la Fête du Jeu avec la MPT

Participation à la préparation et à l'animation de la journée intergénérationnelle de Naintré

Participation aux groupes de travail du Programme Educatif Local



Activités avec les enfants : activités manuelles de création, séances de jeux, atelier sur l'alimentation, sorties au parc et au cinéma de la commune (Chauvigny-Civray), fête d'Halloween, activités jeux avec Cicérone...



Animations telles que jeux de société, peinture, dessins, fabrications diverses, ateliers cuisine sur les différences AA, sorties dans les médiathèques, ticky parc ou archery games, patinoire, musée Sainte Croix, des échanges avec le Centre d'animation de Beaulieu : 68 enfants et adolescents.

Participation au PEDT, CEL...



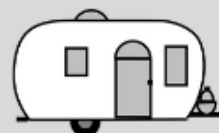
Perspectives : recrutement de 2 animateurs enfance/jeunesse

CSC
GRAND
CHATELL.

CSC
GRAND
POITIERS

EVS
ITINERANT

STRUCTURES DE L'ADAPGV



La santé des Gens du Voyage est un axe qui est abordé avec eux au sein de chaque pôle de l'ADAPGV 86, tant à l'accueil de nos CSC, que sur les lieux de vie, lors de rendez-vous individuels ou dans des ateliers collectifs, par les professionnels.



Toutefois, un large éventail de missions a débuté avec la création de 2 postes de Médiation en santé (1 sur Grand Châtelleraut dès Octobre 2018 et 1 sur Grand Poitiers à compter d'Avril 2019). Les médiatrices santé créent du lien et participent à un changement des représentations et des pratiques entre le système de santé et une population qui éprouve des difficultés à y accéder. Elles tentent d'agir sur les dysfonctionnements du système de santé. Elles sont

compétentes et formées à la fonction de repérage, d'information, d'orientation et d'accompagnement temporaire. Elles ont une connaissance fine de leur territoire d'intervention, des acteurs et des publics. Elles touchent les familles mais également les institutions et les professionnels de santé. Ce projet est soutenu financièrement par l'Agence Régionale de la Santé et la Conférence des financeurs pour les actions auprès des personnes vieillissantes.



- * Ateliers collectifs : diabète, bien-être, prévention bucco-dentaire...
- * Co-intervention sur les aires d'accueil de Naintré et de Châtelleraut avec la PMI et la Psychologue (72 personnes - 11 séances)
- * Co-intervention sur les aires d'accueil de Beaulieu, Fontaine le Comte et St Benoit avec la PMI (63 personnes - 11 séances)
- * Nombre d'ateliers sur l'accès aux droits pour les personnes vieillissantes (12 personnes - 4 ateliers)
- * Nombre d'accompagnements individuels : 20
- * Participations aux ateliers Santé Ville, réseau Contrats locaux de Santé Poitiers, Grand Châtelleraut, Vienne et Gartempe
- * Epidémie de rougeole : intervention en période de crise sanitaire pour agir auprès des familles concernées par l'épidémie et favoriser la vaccination.

En parallèle, l'ADAPGV 86 contribue à l'élaboration de l'étude en santé des Gens du Voyage en Nouvelle Aquitaine coordonnée par la FNASAT Gens du Voyage et diligentée par l'ARS N.A. Cette étude met en synergie tous les acteurs qui oeuvrent avec les Gens du Voyage afin d'améliorer le parcours de soins.

12 HABITAT

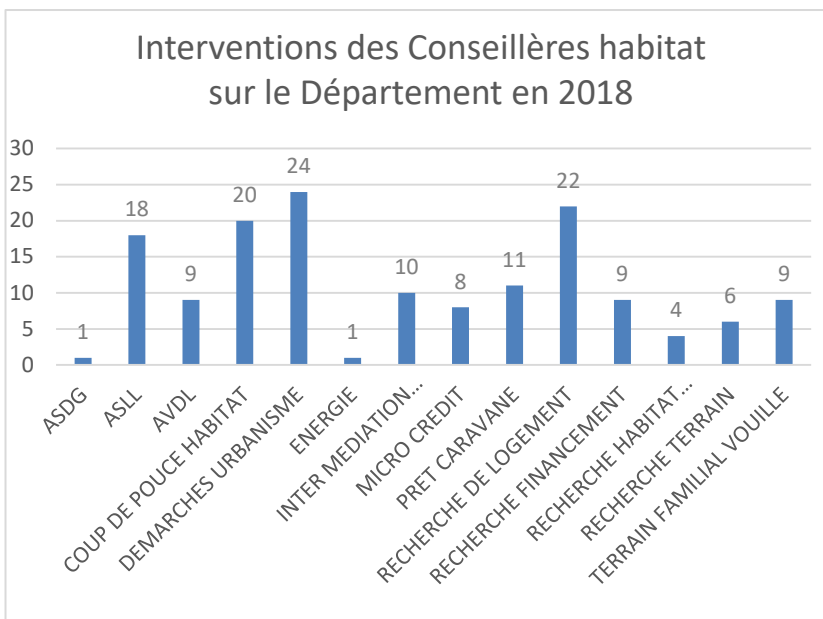
Le Pôle Habitat a pour missions de :

- mettre en œuvre l'accompagnement individuel des familles vers la résidentialisation (70 % des interventions en 2018)
- assurer une expertise urbanistique en direction des familles et des collectivités (30 % des interventions en 2018).



Participation aux révisions et élaborations des PLH de Grand Poitiers et Châtelleraut.

Les 2 Conseillères habitat ont rencontré 152 familles sur l'ensemble du Département de la Vienne, sur différentes thématiques :



Autres interventions en matière d'urbanisme : médiation entre les collectivités et les familles, enquête publique sur l'élargissement de l'A10.



La révision des PLU de Châtelleraut, Grand Poitiers et Vienne et Gartempe : accompagnement des familles et des collectivités

Développement et accompagnement de projets : le projet novateur de **2 terrains familiaux** et **1 logement mixte** sur la commune de Naintré



154 ménages ont été accueillis sur l'année 2018, soit plus de 609 personnes.

Nous avons travaillé sur les aires d'accueil sur les axes suivants :

- La scolarisation
- La poursuite des actions C.L.A.S
- Le respect du lieu de vie et de la vie en collectivité
- La découverte des équipements des différents territoires d'implantation des aires d'accueil
- Le respect du règlement intérieur
- L'accompagnement des familles :
 - Dans le respect des règlements intérieurs
 - Dans l'organisation de la cellule familiale
 - Dans le domaine de la santé
 - Dans leur rôle de parents, en les rassurant, en les valorisant...
 - Dans le domaine du « vivre ensemble »
 - Pour les amener à être autonomes

La gestion des aires d'accueil nous a amené à réaliser des médiations avec les riverains, les entreprises se trouvant dans un périmètre proche des aires d'accueil, et de réfléchir avec le Grand Poitiers sur la prise en compte de l'activité de ferrailage par exemple.

La gestion des aires d'accueil, c'est également :

- Une gestion technique
- L'entretien



Concernant le terrain de grand passage situé Zone de la République IV à Poitiers, 12 groupes y ont séjourné, pour une durée d'une semaine à 2 mois. Des «cafés-rencontres» sont organisés à chaque passage de grand groupe, avec une présence systématique d'élus, des représentants de Réso Ouest, de Grand Poitiers et de l'ADAPGV 86... C'est un temps d'échange et de discussion important qui permet de faire remonter les remarques et besoins des Gens du Voyage pendant leur passage mais également de permettre une meilleure connaissance mutuelle.

61 médiations dans le cadre de stationnements illicites ont été réalisées et ont concerné 39 familles différentes. Il est à noter que 3 motifs regroupent à eux seuls 44 % des stationnements :

1. Difficultés rencontrées en lien avec les aires d'accueil : durée limite de stationnement atteinte, aire fermée ou complète, difficultés à fournir les documents nécessaires afin de stationner sur l'aire... : 18 %
2. La santé (hospitalisation, décès) : 16 %
3. L'itinérance : 10 %

Comme évoqué dans le rapport moral, c'est une page qui se tourne. 25 années de gestion des aires d'accueil et médiation pour garantir un accueil digne des Gens du Voyage sur le territoire de Grand Poitiers. Mêlant une action socio-éducative et organisation de l'espace, nous avons toujours défendu que la gestion des aires soit au bénéfice du projet social et non l'inverse. Au 31 décembre 2018, cette mission s'est achevée. Espérons que les conditions de vie soient améliorées par le choix des collectivités. Nous en serons vigilants. Nous remercions également les 4 salariés, Richard, Marina, Roman et David qui ont poursuivi leur travail auprès du prestataire désigné.

En 2018, notre association a poursuivi le **Dispositif Local d'Accompagnement** déjà engagé en 2017 et a choisi de recentrer son action en priorité sur la médiation et le lien social en direction des Gens du voyage. Parallèlement, la procédure d'appel d'offre du Grand Poitiers concernant la gestion des aires d'accueil nous a contraint à modifier nos modalités d'action sur ce territoire. D'autre part, les relations conventionnelles avec nos partenaires sont plus en adéquation avec notre statut associatif et n'exigent pas de devoir répondre périodiquement aux appels d'offres.

Au cœur de tous ces changements, l'association a malgré tout développé de nouvelles actions dans le secteur de la santé et réduit certaines dépenses dans l'année. Cela a permis dégager un excédent de près de 10.000 €. Cela ne s'était pas produit depuis 2014.

Cette réussite est due à l'évolution du management de l'association qui a permis de mettre en synergie toutes les compétences. Celles des professionnels salariés qui se sont pleinement investis dans ses actions, celles des administrateurs bénévoles impliqués tant dans les représentations extérieures que dans les commissions de travail internes. Ces différentes énergies orchestrées et animées par une directrice qui connaît l'histoire, ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels, et qui a la capacité d'animer cette équipe et de promouvoir les projets et les actions en cohérence avec les orientations prises collectivement.

Tout n'est pas résolu bien sûr, mais la voie est ouverte.

Notre réserve de trésorerie est faible. Les produits à percevoir au 31/12/2018 sont

importants et par conséquent, elle est très tendue et coûteuse lorsque nous avons recours aux découverts bancaires.

Les avances de trésorerie faites par des collectivités nous aident à passer le cap des six premiers mois 2019. Mais restons vigilants, et intensifions l'action de la commission financière sur les relances, les projections des prévisions annuelles et pluriannuelles des différents budgets.

La reconstitution progressive d'un fonds de roulement est incontournable si nous souhaitons poursuivre notre projet. Plusieurs pistes sont à réexaminer pour rechercher l'équilibre budgétaire et la reconstitution d'une trésorerie équivalente à trois mois d'activité :

- Acquérir des compétences adaptées aux nouvelles fonctions pour salariés et bénévoles.
- Evaluer méthodiquement l'apport du bénévolat concourant à la réalisation de notre action.
- Organiser et diffuser la promotion des services à proposer aux collectivités en dynamisant la communication et ses supports.
- Simultanément, réduire les charges importantes de certains secteurs (locaux, véhicules, charges sociales à récupérer...) et rechercher des financements nouveaux tels que la prestation jeunesse CAF, le FSE ou encore FNDVA 2019...

L'ADAPGV est décidée à relever les défis futurs, mais les équilibres financiers restent fragiles, cependant réalisables si chaque partenaire s'y engage.

Gérard BARANGER

RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2018	2017	Évolution
Subventions obtenues	704 975 €	881 503 €	-20%
Cotisations des adhérents	685 €	563 €	+21,7%
Reprises sur fonds dédiés	9 000 €	20 400 €	-55,9%
Total des ressources	714 660 €	902 466 €	-20,8%

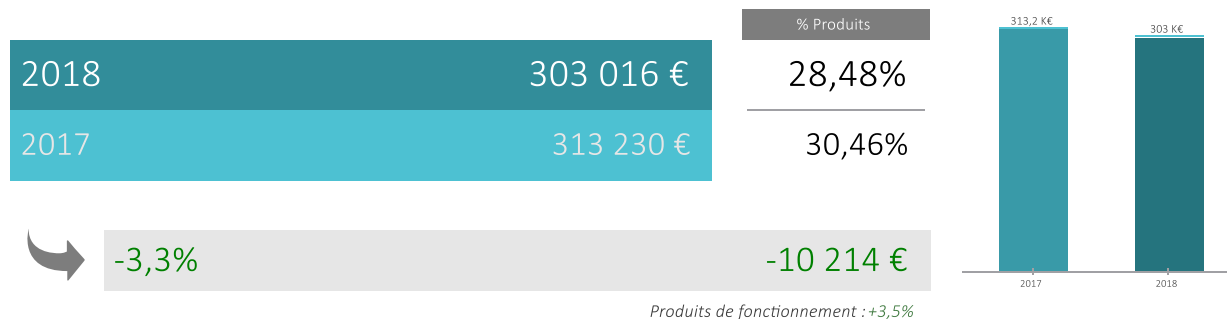
La baisse des subventions s'explique notamment par le reclassement des prestations CAF.
La reprise des fonds dédiés est liée à l'accompagnement à la scolarisation financé en 2017 dont la réalisation s'est poursuivie sur 2018 (décalage lié à l'année scolaire).

ACTIVITÉ GLOBALE

	2018	2017	Évolution
Ressources associatives	714 660 €	902 466 €	-20,8%
Prestations vendues	349 219 €	125 842 €	+177,5%
Produits de fonctionnement	1 063 879 €	1 028 308 €	+3,5%
Contributions volontaires	8 724 €	3 584 €	+143,4%

L'augmentation des prestations correspond au reclassement de la subvention CAF. En 2017 ces prestations s'élevaient à 131 000 €, désormais elles représentent 221 000 €.

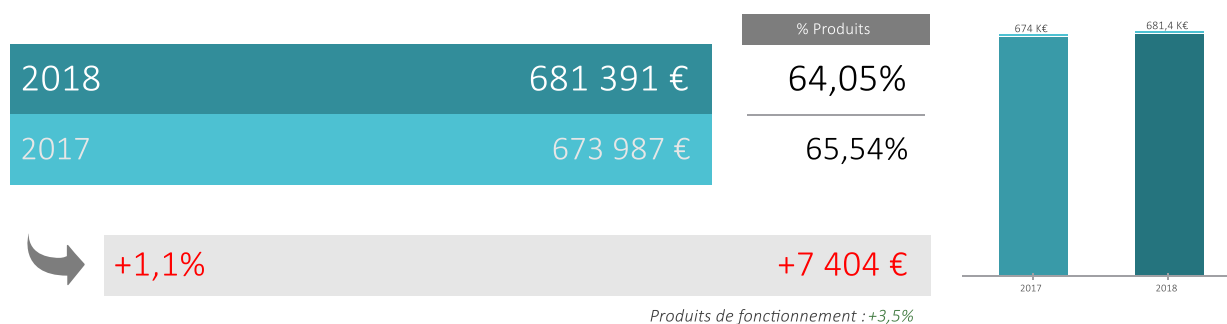
CHARGES DE FONCTIONNEMENT



Les charges liées à l'activité diminuent de 10 000€ sur l'exercice malgré une augmentation importante de l'entretien et des réparations d'environ 11 000€. Cela s'explique notamment par la baisse des charges liées aux animations extérieures (- 7 000€) et au personnel extérieur (- 10 500€).

Le personnel extérieur correspond à du personnel détaché de deux autres associations : Action Emploi et SATE 86.

CHARGES DE PERSONNEL

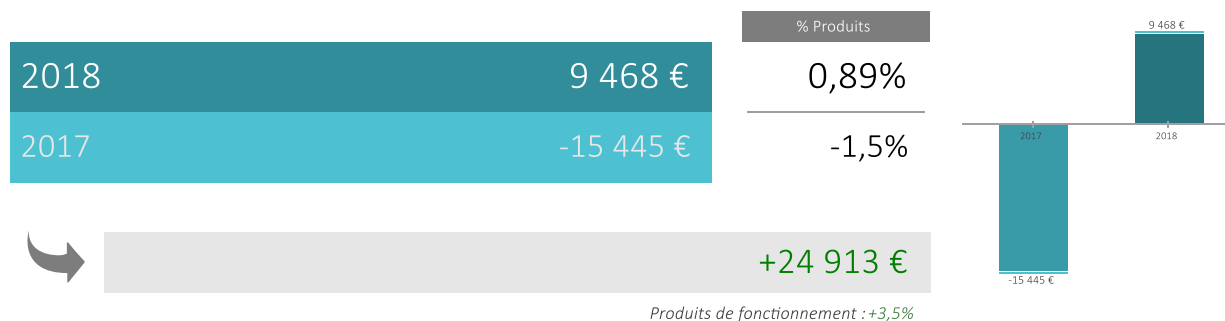


Ces données sont nettes des transferts de charges liés aux remboursements de formations. Les salaires bruts augmentent de 24 000€ principalement en raison des indemnités compensatrices de congés payés versées aux quatre salariés transférés au 01/01/19 suite à l'arrêt de la gestion des aires d'accueil.

Le fait que la variation finale du poste ne soit pas aussi importante s'explique par l'augmentation de ces transferts de charges (15 000 € en 2018 contre 6 000 € en 2017) et par la variation de provision pour congés payés négative (-10 000 €).

Il y a eu un licenciement pour inaptitude en janvier 2018 et 18 ETP sur l'année.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



L'exercice se solde par un excédent de 9 468€.

ÉVOLUTION STRUCTURELLE

	2018	2017	Évolution
Fonds de roulement	164 756 €	143 086 €	+15,1%
Excédent / Besoin en F.R.	-16 796 €	-21 706 €	+22,6%
Trésorerie	181 552 €	164 792 €	+10,2%

L'association respecte l'objectif fixé l'année dernière en retrouvant l'équilibre budgétaire.

Le fonds de roulement représente 2 mois de budget.

BUDGET PREVISIONNEL 2019		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Départem. et Habitat	EVS I
60	ACHATS	26 200	13 000	9 500	1 750	1 950
606100	Electricité	6 000	3200	2500	200	100
606110	Eau	1 000	500	400	0	100
606130	Carburant	9 000	4250	3000	1000	750
606200	Produits d'entretien	500	200	150	100	50
606300	Fournitures entretien et petits équipements	2 500	1200	900	200	200
606400	Fournitures administratives	3 000	1600	1000	200	200
606810	Achats alimentaire	4 000	2000	1500	0	500
606820	Produits pharmacie	200	50	50	50	50
61	SERVICES EXTERIEURS	146 000	49 020	38 990	49 250	8 740
613200	Location immobilières	72 000	18000	12000	40000	2 000
613200	Locations mobilières	6 000	2250	2250	700	800
613520	Locations véhicules	6 000	0	2800	3200	0
615000	Entretien et réparation	1 000	400	400	100	100
615200	Entretien sur biens immobiliers	2 500	800	150	1550	0
615500	Entretien et réparation des véhicules	3 000	1500	800	100	600
615510	Aménagement des locaux	2 000	1000	800	200	0
615510	Maintenance	9 000	3500	3500	1000	1 000
615630	Maintenance informatique	11 000	4500	4500	1000	1 000
616000	Primes d'assurance MAIF	10 000	4000	4000	1000	1 000
618100	Documentation générale	1 000	400	400	100	100
618300	Documentation technique	1 500	670	390	300	140
618510	Animations extérieures	21 000	12000	7000	0	2 000
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	75 200	34 855	29 495	6 025	4 825
621400	Personnel détaché prêté	7 000	3000	3000	500	500
622600	Honoraires	9 800	4900	4900	0	0
623000	Publicité	200	100	100	0	0
623400	Cadeaux	300	180	120	0	0
624800	Transport sur activités animation	3 000	2000	800	0	200
625100	Déplacement des bénévoles	1 200	500	400	200	100
625110	Déplacement du personnel	3 500	800	500	1000	1 200
625200	Déplacement	2 700	1000	1000	500	200
625210	Déplacement personnel formation	2 000	550	550	350	550
625600	Missions	3 000	1000	850	1000	150
625700	Réceptions	500	250	150	50	50
625710	Frais groupe travail	2 500	900	600	400	600
626100	Frais postaux	2 500	1200	800	300	200
626200	Frais téléphone	10 000	4000	4500	1000	500
627000	Services bancaires	700	400	150	150	0
626100	Cotisations	17 000	9000	8000	0	0
628500	Frais conseil	300	75	75	75	75
628600	Frais formations professionnelle	9 000	5000	3000	500	500
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	34 000	14 000	15 000	3 000	2 000
631000	Taxes sur les salaires et form. Prof.	34 000	14000	15000	3000	2 000
635000	Autres impôts et taxes	0	0	0		0
64	CHARGES DE PERSONNEL	729 100	270 840	296 619	98 650	62 991
641000	Salaires Bruts	508 635	190740	207555	70500	39 840
645000	charges sociales employeur	220 465	80100	89064	28150	23 151
68	DOTATIONS	25 000	8 000	15 000	1 000	1 000
681100	Dotations sur amortissements	15 000	7000	6000	1000	1 000
686000	Fonds dédiés	10 000	1000	9000	0	0
TOTAL DES CHARGES		1 035 500	389 715	404 604	159 675	81 506

BUDGET PREVISIONNEL 2019		GLOBAL	CSC Grand Poitiers	CSC CAPC	Départem. et Habitat	EVSI
70	REMUNERATIONS DES SERVICES	288 450	111 950	113 950	40 000	22 550
706230	Prestation animation globale CAF	134 000	67000	67000		0
706231	Animation collective Famille CAF	44 000	22000	22000		0
706232	CAF animation locale	22 000				22 000
706233	CAF 86 CLAS	9 900	4950	4950		0
706234	CAF prestation jeunesse	20 000	10000	10000		
708030	Domiciliation postales	14 000	5000	9000	0	0
708500	Autres participations	4 550	3000	1000	0	550
708800	Produits d'activités annexes	40 000			40000	
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	731 550	276 740	287 860	108 750	58 200
741120	Subvention ASLL AML	20 000			20000	
741250	Fonjep ACSE	10 950	3650	3650	3650	
741300	FIPD	6 500				6 500
741350	FNASAT	5 000			5000	
741370	ARS	65 000	30 000	30000	5000	0
741460	Conseil Régional santé	10 000	5000	5000		
741520	Subventions diverses	6 150	3250	2900		0
743110	Conseil Départemental RSA	115 000	40000	75000		0
743120	C. Dptal Conférence des financeurs	20 000	10000	10000		
743200	DDCS	54 300			40300	14 000
744010	Subvention Grand Poitiers	159 000	159000			
744020	Communauté de communes	24 000			10000	14 000
744025	Politique de la Ville	19 000	6000	13000		0
744030	Subvention Grand Châtelleraut	150 000		130000	20000	0
745210	CAF numérique	32 000	12000	12000	0	8 000
745310	Autres prestations CAF	19 650	7840	6310	4800	700
745320	Ingénierie Sociale CAF	15 000				15 000
78	Reprise sur amort. et provision	9 000	0	9 000	0	0
786000	Reprise sur Fonds dédiés	9 000	0	9000	0	0
79	TRANSFERT DE CHARGES	6 500	1 500	1 500	2 000	1 500
791020	Remboursements	6 500	1500	1500	2000	1 500
TOTAL DES PRODUITS		1 035 500	390 190	412 310	150 750	82 250



ORIENTATIONS 2019

- 🌀 Organiser l'accueil des bénévoles**
- 🌀 Faire vivre la médiation en santé**
- 🌀 Initier de nouveaux projets tels que la Jeunesse,
l'Insertion par l'économie**
- 🌀 Reconstruire l'action du CSC de Grand Poitiers sur
son territoire**
- 🌀 Consolider la situation financière de l'Association**

Le Gens du voyage : parlons-en.

Les Gens du voyage : parlons-en.

S'il est un sujet qui fait réagir nos concitoyens, qu'ils soient de Colmariers ou d'ailleurs, c'est bien celui des gens du voyage. Certes, j'entends les propos d'exaspération plus sur ce qu'ils font que sur ce qu'ils sont. Aussi parlons-en, car si la population des voyageurs et celle des sédentaires se côtoient depuis des décennies, leurs relations ont toujours été empreintes de défiance voire de rejet réciproque.

Qui sont les gens du voyage ?
Tout d'abord, il faut rappeler qu'ils sont en grande majorité de nationalité française. La loi « Égalité et Citoyenneté », adoptée en décembre 2016, a mis fin à l'incarcération des carnets de circulation, discriminatoire au regard des autres citoyens français. Leur culture ancestrale itinérante fait qu'ils restent attachés à un mode de vie en résidence mobile. Néanmoins, les voyageurs qui circulent sont de moins en moins nomades et la tendance à « l'ancrage territorial » ne fait que se renforcer ces dernières années. Cette tendance s'explique, entre autres, par un rapport très étroit avec les lieux de vie de leurs aïeux (symbolisé par une ligne du flux migratoire, souvent immuable) ou la scolarisation des enfants (cui ratio néanmoins en constante hausse), par l'insertion professionnelle (travaux saisonniers) ou la proximité financière de nombreuses familles des gens du voyage.

Quelles réponses à apporter à ce constat de sédentarisation ?
Rout d'honneur de la loi Deixonne du 9 juillet 2000, relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, impose la mise en place d'un Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage (le prochain est en cours d'élaboration pour la période 2018-2024) et la loi NOTRe de août 2015 a instauré la compétence obligatoire « d'aménagement, d'entretien, et de gestion des aires d'accueil » à l'échelle de l'intercommunalité. Quelle est la situation des structures d'accueil sur Grand Châtelleraut ?

Aires d'accueil. Grand Châtelleraut est conforme à ses obligations en termes de capacité d'aires d'accueil. Elles sont au nombre de 6 réparties principalement au sud de l'agglomération : Châtelleraut (51 places de caravanes), Nainville (16 places), Sainte-Croix, St Genès d'Arbrière, Lenclos (16 places chacune) et La Roche Porsy (18 places). Il est rappelé que les aires d'accueil ont pour vocation une occupation temporaire de 3 mois pour favoriser la mobilité. Nous constatons, depuis quelques temps, une sous-occupation de ces équipements à cause du phénomène de sédentarisation des gens du voyage en résidence de vacances pour séjours.

Terrain de Grand Passage. Ce terrain d'une capacité de 130 caravanes est situé au Pont de Nainville sur la commune de Châtelleraut. Il se situe à l'ouest de la commune de Châtelleraut. Il est proche de Conton-sur-Loire. Il permet d'accueillir des

groupes ou déplacements occasionnels de grande envergure. Une concertation départementale, coordonnée par la préfecture, permet de programmer et d'organiser l'accueil des groupes. Là aussi, on peut constater que, dans la pratique, les déplacements de groupes se font de manière erratique, certainement due au nombre insuffisant de terrains de grand passage au niveau national (20% de réalisés). Cela engendre régulièrement des stationnements illicites de grande ampleur avec des situations difficiles à gérer.

Habitat adapté. Ce mode d'habitat recouvre aussi bien le logement permettant de conserver la caravane que le terrain raccordé aux réseaux avec ou sans construction dit « terrain familial ». Ce mode d'habitat peut être privilégié ou localisé. La loi « Égalité et Citoyenneté » prévoit que les schémas départementaux doivent prévoir, après évaluation de l'existant et des besoins, les secteurs géographiques et les communes où doivent être réalisés des terrains familiaux localisés aménagés. Ce qui n'était qu'une préconisation sur le préalable, schéma de la Vienne devient maintenant une obligation. Pour les terrains privés, on observe un phénomène croissant sur le territoire lié au besoin de sécularisation des familles. Ces familles ont senti l'opportunité d'acquiescer des terrains, a priori non constructibles et non raccordés aux réseaux, se heurtant ainsi à de nombreux problèmes de genre sanitaire, environnemental et de sources de tensions avec les voisins et les élus. Des possibilités de mise en conformité des terrains existent par l'intégration d'un zonage spécifique dans le cadre du Plan local d'Urbanisme, comme cela est le cas sur Châtelleraut et Colmariers pour certaines parcelles.

Quelles sont les procédures liées aux stationnements et installations non conformes à la législation ?
Dans le cas d'un stationnement illicite sur une commune, et dans la mesure où l'ÉPCI compétent a satisfait ses obligations en structures d'accueil (cas de Grand Châtelleraut), il n'y a pas de motif d'interdiction des caravanes de stationnement pour saisir le préfet pour une évacuation forcée. Suivant le niveau de trouble à l'ordre public, la procédure peut néanmoins être longue et complexe en recours. La médiation préalable est toujours préconisée. Dans le cas d'une occupation illicite (supérieure à 3 mois) sur un terrain appartenant aux gens du voyage, une déclaration préalable doit être faite. Cette dernière est pratiquement jamais faite et les recours juridiques sont nombreux en la matière.

La question d'accueil des gens du voyage reste ouverte sur le territoire châtellerautais : une réalité à laquelle il est nécessaire d'apporter des réponses.

Jacky Gauthier, Député CACG gens du voyage

La Quinzaine contre le racisme éclaire le monde du Voyage

Du 9 au 23 mars, le Toit du monde vous invite au cœur de la richesse et de la diversité d'un programme culturel sur le thème des Gens du voyage.

A tour de rôle, la réalité historique et quotidienne d'une population très soumise à la violence de préjugés négatifs, de la part de la grande majorité des visiteurs et grand public, vient composer cette nouvelle édition de « La Quinzaine de mars contre le racisme ». Né en 1991 avec une action menée auprès de classes de primaire et l'inspection académique et le recréation - la quinzaine s'est ouverte depuis plusieurs années à un large public (lire ci-dessous).



« Une méfiance en héritage »

« Parmi le programme grand public, « Quand la légende est plus belle », théâtre et chanson, sera proposé à partir du 15 mars. Le focus tourné l'an passé sur l'immigration en réfléchissant sur ses racines et sur les mots qui l'entourent, le parcours pédagogique éclaire cette année les stéréotypes et leurs constructions - au passé comme au présent - dont découlent aujourd'hui une foule de préjugés ressentis par la population « sédentaire » et la population des Gens du voyage. « Certaines écoles proposent à l'arrivée et au départ d'enfants de très nombreuses demandes, souvent très demandées, ce qui est très important. « Car toucher l'enfant, c'est toucher l'adulte par ricochet », poursuit Anne Chevrier qui sera accompagnée lors de ses interventions par un voyageur prêt à dialoguer avec les enfants et notamment dire comment le fait d'être « nomade » a valu aux Gens du voyage d'être les grands par l'administration française de 1940 à 1946. Notamment au camp de la route de Limoges à Poitiers.

« L'histoire de la réalité historique et quotidienne d'une population très soumise à la violence de préjugés négatifs, de la part de la grande majorité des visiteurs et grand public, vient composer cette nouvelle édition de « La Quinzaine de mars contre le racisme ». Né en 1991 avec une action menée auprès de classes de primaire et l'inspection académique et le recréation - la quinzaine s'est ouverte depuis plusieurs années à un large public (lire ci-dessous).

« Parmi le programme grand public, « Quand la légende est plus belle », théâtre et chanson, sera proposé à partir du 15 mars. Le focus tourné l'an passé sur l'immigration en réfléchissant sur ses racines et sur les mots qui l'entourent, le parcours pédagogique éclaire cette année les stéréotypes et leurs constructions - au passé comme au présent - dont découlent aujourd'hui une foule de préjugés ressentis par la population « sédentaire » et la population des Gens du voyage. « Certaines écoles proposent à l'arrivée et au départ d'enfants de très nombreuses demandes, souvent très demandées, ce qui est très important. « Car toucher l'enfant, c'est toucher l'adulte par ricochet », poursuit Anne Chevrier qui sera accompagnée lors de ses interventions par un voyageur prêt à dialoguer avec les enfants et notamment dire comment le fait d'être « nomade » a valu aux Gens du voyage d'être les grands par l'administration française de 1940 à 1946. Notamment au camp de la route de Limoges à Poitiers.

le quotidien de la Vienne

Centre Presse

06/12/2018 05:04 | Châtelleraut | CHATELLERAUT

Les "Rencontres en Nomadie" aux 400 coups

Une soixantaine de personnes ont assisté, jeudi 22 novembre, à la projection au cinéma des 400 coups de Châtelleraut de « Rencontres en Nomadie », un documentaire réalisé par Franz Glowacki. Cette séance était organisée en partenariat avec le cinéma des 400 coups centre social de Châtelleraut, dans le cadre du mois du documentaire. Ce fut l'occasion pour un public composé de voyageurs et de « gadjés » de faire des rencontres sans préjugés... Le film brosse en effet le portrait d'hommes et de femmes qui perpétuent des traditions en marge de la société des sédentaires. Il a pour but de montrer la part d'humanité d'hommes et de femmes rencontrés sur les routes. Son but est de montrer ce qui les unit et peuvent mutuellement s'apporter.

Dominique Bordier

Gens du voyage : du changement au 1er janvier

Après vingt-six ans de service ininterrompu, l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (Adapgv) n'assurera plus la gestion des aires de Grand Poitiers, à compter du 1er janvier 2019. La structure poursuivra cependant l'accompagnement social des familles.



Malgré la présence d'aires d'accueil, les gens du voyage investissent parfois des terrains illicites.

Tel un séisme institutionnel, la loi NOTRe produit des répercussions dans des domaines insoupçonnés de la vie publique. Ainsi, le texte oblige désormais les intercommunalités à passer les contrats d'accueil et d'entretien des aires mises à disposition des gens du voyage. « Avec l'élargissement de la communauté urbaine, nous nous sommes retrouvés à trois systèmes de gestion différents qu'il a fallu harmoniser », détaille Christine Burgères, vice-présidente de Grand Poitiers en charge du sujet. A partir du 1er janvier 2019, c'est la société l'Haëtiend, qui se charge de cette tâche sur tout le territoire de Grand Poitiers... à 40 communes. Une petite révolution, alors que l'Association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage (Adapgv) était missionnée pour cela depuis plus d'un quart de siècle.

L'Adapgv n'a pas candidaté à l'appel d'offres, ses dirigeants ne sont donc pas surpris de « perdre » cette mission. « Nous avons prévenu Grand Poitiers très tôt que nous ne voulions pas marchandiser le bien social », admet Iolande Legendre-Noirault, directrice de la structure. Les quatre salariés de l'Adapgv - 6 au total en comptant Jaunay-Marigny et Chauvigny - seront repris par la société l'Haëtiend, l'incidence sur les personnels est donc minime. En revanche, la dissociation entre accueil, accompagnement (des factures d'eau ou d'électricité) et accompagnement social pose davantage problème à l'association. « Cela va forcément modifier notre relation aux voyageurs, ce sera moins fluide. La gestion des aires d'accueil n'était qu'un outil du projet social », remarque Anne Chevrier, animatrice-coordinatrice à l'Adapgv.

Toujours un accompagnement social
L'équipe de Grand Poitiers laisse la porte grande ouverte à la concertation entre le gestionnaire historique et le nouveau prestataire. Des réunions de travail sont prévues dès cette semaine entre les différentes parties. « J'ai fait inscrire une compétence facultative à Grand Poitiers sur l'accompagnement social des gens du voyage. La délibération a été votée en septembre dernier », précise Christine Burgères. Cela vaut pour les voyageurs hébergés sur les aires d'accueil, ceux qui sont dans des habitats adaptés, les terrains locaux ou domiciliés directement à l'Adapgv. laquelle gère un centre social dont les missions vont de la scolarisation des enfants à l'accès aux droits, en passant par la santé... Rappeler que Grand Poitiers propose aujourd'hui sept aires d'accueil et un terrain de grand passage, pour un total de 118 places. Le CHU sera le seul en France à proposer deux emplacements dédiés aux proches de voyageurs hospitalisés. Là-dessus aussi, la collectivité aimerait « faire mieux ». Ce sera peut-être le cas dans le cadre de la révision du schéma départemental d'accueil, prévue en 2019.

de Fernand « Milo » Delage, président de l'association France liberté mission nationale consultative de gens du voyage, était présent afin



de Legendre, Anne Chevrier, Bernadette Gravier, Isabelle Tanché, Gilles Aubert membres de l'ADAPGV86 et du CSC.

Créée en 1992, l'association départementale pour l'accueil et la promotion des gens du voyage 86 (ADAPGV86) a pour mission la gestion de tous les équipements pour l'accueil itinérant du voyage dans le département de la Vienne. Le centre social et culturel (CSC) de l'association offre une complémentarité de services (accueil administratif et technique des familles sur les aires d'accueil) et le lien social entre les résidents et la commune. La médiatrice sociale des aires d'accueil et plus globalement l'équipe du CSC assurent un accompagnement de proximité pour favoriser l'inclusion des familles dans leur environnement. Les agents qui assurent le quotidien sur les aires d'accueil participent aux actions de terrain (atelier, passage, action éducative sur les aires d'accueil, veillent sur la scolarité, sur les situations sociales des familles et orientation vers les travailleurs sociaux).

Quatre postes supprimés
Six aires, soit 130 places représentant 400 personnes, sont gérées par le centre social des gens du voyage de Grand Poitiers : Beaulieu, CHU (première expérience en France pour famille de malades hospitalisés), Fontaine-le-Comte, Saint-Benoit, Saint-Eloi, un terrain de grand passage de 3 hectares, rue de la République. À partir du 1er janvier 2019, cette articulation se fera différemment. La fonction de médiatrice sociale aires d'accueil n'existera plus, elle sera transférée à une société privée à suite de l'appel d'offre lancé en 2018 par Grand Poitiers (loi NOTRe). L'association perd également trois postes d'agents sociaux. En revanche, le centre social poursuivra ses actions d'animation et de lien social sur l'ensemble du territoire, mais moins dans l'action mutualisée avec les agents d'accueil. Par ailleurs, ses services de domicile, d'accompagnement social des bénéficiaires du RSA, d'accompagnement habitat et de médiation sociale sont poursuivis en faveur des familles des aires d'accueil ou celles situées sur le territoire de Grand Poitiers (Poitiers). L'extension de l'action du centre social sur le nouveau périmètre géographique de l'agglomération reste toutefois à définir avec les élus de la communauté urbaine.

REPERTOIRE DES SIGLES

AA	Aire d'accueil
AAH	Allocation Adulte Handicapé
ACGV	Entreprise de gestion des installations destinées à l'accueil des Gens du Voyage
ACLEF	Association Calcul Lecture Ecriture Formation
ADAPGV	Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage
AFEV	Association de la Fondation Etudiante pour la Ville
AFPA	Agence nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AG	Assemblée Générale
ALUR	Loi pour l'accès au Logement et un Urbanisme Rénové
AME	Aide Médicale de l'Etat
ARS	Agence Régionale de Santé
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement
BRSA	Bénéficiaire du RSA
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAGC	Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut
CAPC	Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CdC	Communauté de Communes
CER	Contrat d'Engagement Réciproque
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CMP	Centre Médico-Psychologique
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CS	Centre Social
CSC	Centre social et Socio Culturel
CV	Curriculum vitae
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DISS	Direction des Interventions Sanitaires et Sociales
DLA	Dispositif Local d'Accompagnement
DTR	Déclaration Trimestrielle de Ressources
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
ETP	Equivalent Temps Plein
EVS	Espace de Vie Sociale
EVSI	Espace de Vie Sociale Itinérant
FCSF	Fédération des Centres Sociaux de France
FCSV	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne
FNASAT	Fédération Nationale des Associations Sociales d'Actions pour les Tsiganes
FSL	Fonds Solidarité Logement
GDV	Gens du Voyage
GP	Grand Poitiers

REPertoire DES SIGLES

INSEE	Institut National de la Statistique Et des Etudes
MDS	Maison De la Solidarité
MLNV	Mission Locale Nord Vienne
NOTRe	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (07/08/2015)
OG	Objectif général
PDALHPD	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRISM	Pôle de Réparation pénale d'Investigation de Soutien éducatif et de Médiation
REAAP	Réseaux d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RSA	Revenu de Solidarité Active
RSI	Régime Social des Indépendants
TI	Travailleur Indépendant
UNISAT	Union Nationale des Institutions Sociales d'Actions pour les Tsiganes
URSSAF	Unions de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales



Référent unique
RSA

Accompagnement
à la scolarisation

Conseil et
accompagnement
Habitat

Accès aux
droits

Permanences
sociales dans les
CSC ou sur les
lieux de vie...

**NOS
MISSIONS**

Médiation en
santé

Election de
domicile /
Service postal

Aide aux
démarches
administratives

Actions
familles,
animations

GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

GRAND POITIERS
Communauté urbaine



NOS PARTENAIRES

